



DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAMERS
20 Mars 2026
N° 2026/020

Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le _____
ID : 072-217201805-20260320-2026_020-DE

AN Date de convocation
16/03/2026

Date d'affichage
16/03/2026

Nombre de conseillers

En exercice 27

Présents 27

Votants 27

Acte rendu exécutoire
après transmission
électronique

Le Conseil Municipal de la Ville de Mamers s'est réuni le vendredi 20 mars 2026 à dix-sept heures trente au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Frédéric BEAUCHEF, Maire sortant, en session ordinaire pour l'installation du nouveau conseil municipal, suite aux élections municipales ; la présidence a ensuite été assurée par le doyen des conseillers municipaux, Monsieur EVRARD Gérard pour l'élection du maire, puis par Monsieur BEAUCHEF Frédéric, élu maire de la Ville de Mamers.

Présents :

Monsieur BEAUCHEF Frédéric, Jérôme DELAUNAY, Sandrine PLESSIX, Romuald SAUSSE, Virginie ANDRY, Hervé FRELON, Sophie MARDEYA, Gérard EVRARD, Régis PAUMIER, Valérie CHAUVIN, Sylvie AUBRY, Odile DESLAIS, Vincent MAILLIART, Annie HOGER, Yohann BOIVIN, Magali LOUALT, Christophe PIERREDON, Martine CHARON, Michel Le MEN, Sylvie DELORME, Benjamin HERVE, Murielle BERTRAND, Emmanuel GOURDEAU, Sylvie LUSSON, Rabbi KOKOLO, Marie-Noëlle LEROI, Bernard LEAUTE

Absents et excusés: sans objet

Absents ayant donné pouvoir : sans objet

Monsieur Yohann BOIVIN a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Représentation de la ville de Mamers au Conseil Communautaire de la communauté de communes du Maine Saosnois

Vu le scrutin des élections municipales du scrutin du 15 mars 2026,
Vu les résultats constatés au procès verbal de la séance sont les suivants :

Électeurs inscrits : 3431

Nombres de votants : 1892

Suffrages exprimés : 1798

Ont obtenu :

Liste « Mamers populaire et citoyenne » 413 voix

Liste « Unis pour Mamers » 1384 voix

En application de la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 et son décret n°2013-938 du 18 octobre 2013, les 10 postes de Conseillers communautaires sont répartis comme suit :

Le Conseil Municipal prend acte de la répartition des postes comme suivant :

Liste « Mamers populaire et citoyenne » 1 poste

Liste « Unis pour Mamers » 9 postes

Les représentants suivants de la ville de Mamers au conseil communautaire de la communauté de communes du Maine Saosnois ont été élu : Frédéric BEAUCHEF, Sophie MARDEYA, Jérôme DELAUNAY, Sandrine PLESSIX, Hervé FRELON, Valérie CHAUVIN, Gérard EVRARD, Sylvie AUBRY, Régis PAUMIER, Rabbi ROKOLO.

Le Conseil Municipal prend acte.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Le Maire,


Frédéric BEAUCHEF

